

Retenue à la source^{*)} 2009

Pays	Intérêts	Dividendes
Autriche	25	25
Belgique	15	25
Danemark	- ³⁾	25
Finlande	- ³⁾	- ⁴⁾
France	- ³⁾	- ⁴⁾
Allemagne	26.38 ¹⁾	26.38 ¹⁾
Grèce	10 / 20	-
Irlande	20	20
Italie	12.5 / 27	- ⁴⁾
Luxembourg	15	- ⁴⁾
Pays-Bas	-	15
Norvège	- ³⁾	- ⁴⁾
Portugal	20 ²⁾	20
Espagne	18	18
Suède	- ³⁾	- ⁴⁾
Suisse	35	35
Royaume-Uni	20	-
Etats-Unis	- ³⁾	- ⁴⁾

^{*)} Sans prise en considération des allègements prévus par les conventions de double imposition.

¹⁾ Y compris une contribution de solidarité de 5.5%.

²⁾ Taux exceptionnels de 15% et 25%.

³⁾ Pas de retenue à la source pour les intérêts des sociétés domiciliées.

⁴⁾ Pas de retenue à la source pour les dividendes nationaux.

Source: Taxation of private investment income, Volume III, IBFD, Amsterdam 2009.

